



Jean-François Mabut
Président du Conseil de paroisse
Annex 279
1257 Croix-de-Rozon

Véronique Crettenand (VC), Gisèle Gaud (GG),
Pierrette Sapey (PS), Bernard Blondin (BB),
Christophe Cortiglia (CC), Jérôme Dusonchet
(JD),
Membre de droit équipe pastorale:
Laurence Faulkner Sciboz,
Invités: Marianne Richeux (MR),
Bernard Dusonchet (BD)

Croix-de-Rozon, le 14 juin 2023

Séance ordinaire du Conseil de paroisse

Lundi 26 juin à 18h15 à la salle de Compesières

Chères amies, chers amis,

Vous avez reçu le 6 juin la réponse de l'ECR à la question de savoir si une assemblée générale extraordinaire s'imposait à la suite des événements et désaccords qui ont conduit à ma démission en cours de mandat.

L'adoption du PV de l'AG du 3 avril sera le premier point de notre ordre du jour.

Le deuxième portera sur un projet de délibération concernant le retrait de votre président.

Ce projet:

- prend acte de la démission de votre président avec effet au 30 juin (ou à la date de l'AG extraordinaire)
- désigne les deux vice-présidentes de notre paroisse (ou l'une d'elles) ad intérim comme répondantes de la paroisse.
- répartit les responsabilités du président sortant selon un cahier des charges.
- fixe les prochaines échéances pour la fin de l'intérim et l'élection d'un nouveau ou d'une nouvelle président.e du Conseil.

La séance se poursuivra si vous le voulez bien par une raclette à La Mure.

Au plaisir de vous retrouver les 25 et 26 juin. Bien à vous.

JFM



Unité pastorale
CAROUGE-SALÈVE-ACACIAS
RÉPANDRE ENSEMBLE L'AMOUR DE DIEU

www.upca.ch. Prêtre administrateur: Giovanni Fognini.
Secrétariat: 022 784 31 03. compesieres@cath-ge.ch

Compesières fait
partie de l'Unité
pastorale Carouge
Salève Acacias

La paroisse de Compesières et l'Unité
pastorale Carouge Salève Acacias viven
de vos dons. Scannez ce code QR ou
IBAN CH 36 8080 8009 3392 7624 4.
Merci!. Tout don de 50 fr ou + est
déductible des impôts.





Séance ordinaire du Conseil de paroisse

Lundi 8 mai à 18h15 à la salle de Compesières

Ordre du jour

1. Suivi du PV de la séance du 8 mai.
2. Assemblée générale du 3 avril. Adoption du procès-verbal
3. Démission du président
 - a. Décision sur une Assemblée générale extraordinaire le 17 septembre.
 - b. Projet de délibération « Démission du président »
4. Dossier Orgue
 - a. Point de situation
 - b. Prochaines étapes
5. Affaires fiscales de la paroisse
 - a. L'AFC a refusé la demande d'exonération des intérêts intercalaires payés au titre des impôts immobiliers complémentaires 2019-2021
6. Bâtiments
 - a. Chauffage, point d'étape dans la recherche d'un mandataire unique de la paroisse à même de coordonner les huit entreprises prestataires et de conduire une stratégie de chauffage économique et écologique.
 - b. AG RozArchamps
 - c. Autres affaires
7. Relations avec la commune
 - a. Affaires en cours (lettre du 28 avril sur les remontées humides, location théâtre, suivi du contrat de la P'tite bouffe, séance bilan de l'année 2022-2023)
8. Programme
 - a. Planning 2023-2024
 - b. Fixation de la date du repas des bénévoles
 - c. Bilan de la messe de clôture pour toute l'UP à Compesières 25 juin
 - d. Prochaines séances du Conseil (26 juin)
9. Divers et propositions individuelles

Jean-François Mabut, président



Président du Conseil de paroisse